

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 01 SEPTEMBRE 2020

\*\*\*\*\*

**Présents** : Mrs BARRY E. – CHILLET J-F – CIPRIANI A. – KEMLIN X. – MOLY R – NOURRISSON T. – ROLLAND J. – ZOTIER T.

Mmes COUBLE S. – BUI E. – COLLET F – LABROSSE-VIAL S. –LACROIX Josiane – NABONNAND I.

**Excusé** : VACHER R.

**Pouvoir** : de VACHER R. à COUBLE S.

Florence COLLET a été nommée secrétaire de séance.

**Approbation du compte rendu de la réunion du 21/07/2020 à l'unanimité.**

### **Objet : DELIBERATION PRET MOYEN TERME**

La commune de CLEPPE contracte auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Loire Haute-Loire un emprunt de vingt-huit mille quatre cent euros hors taxe (28 400 € HT) destiné à financer l'achat d'un véhicule Master RED-CCAB RTWD 3T5-L3 sur une durée de 60 mois.

Caractéristiques de l'emprunt : Montant 28 400 €, durée 60 mois, nombre d'échéances 20, échéance constante, taux d'intérêt 0.52%, échéance 1 439,46 €, coût maximal total du crédit 28 789,25 €, frais de dossier 50,00 €.

### **AIDE COVID-19**

Dans le cadre du dispositif « Aide COVID-19 Petites entreprises avec points de vente » mis en place par la Communauté de communes Forez-Est, le dossier déposé par Monsieur ROBERT Raphaël, Restaurant La Gentillière, a été retenu. La Communauté de communes de Forez-Est, avec le soutien de la commune de Cleppé, accorde une subvention de 1000 €. Sur cette somme, la commune de Cleppé versera 200€.

### **DIVAGATION DE CHATS**

Afin de limiter la prolifération, la municipalité a décidé de mettre en œuvre des campagnes de capture et de stérilisation des chats errants sur la commune.

Il s'avère que ces campagnes, même si elles sont efficaces à long terme, sont onéreuses et notamment en raison des frais vétérinaires engendrés. Les associations nationales de protection animale, conscientes de cette problématique et volontaires pour aider les communes qui s'engagent dans une démarche de régulation, peuvent apporter un soutien financier.

Diverses associations de protections animales ont ainsi été contactées.

Nous sommes dans l'attente d'une réponse de la Fondation Brigitte Bardot quant à la prise en charge financière d'une partie des frais engendrés par la campagne de stérilisation.

En cas de réponse positive de l'association, la campagne de stérilisation sera lancée.

### **DELIBERATION FIXANT LES CONDITIONS D'ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUPRES DES ORGANISMES FINANCEURS**

La délibération 2020-35 précise les délégations de fonction du Conseil Municipal au Maire, notamment le point 25 qui autorise Madame le Maire à demander à tout organisme financeur ; dans les conditions fixées par le conseil municipal, l'attribution de subventions.

Un courrier des services de la sous-Préfecture de Montbrison en date du 17 juillet 2020 invite le Conseil Municipal à préciser les conditions d'attribution de subventions auprès d'organismes financeurs.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide d'autoriser Madame le Maire à demander à tout organisme financeur l'attribution de subventions quel qu'en soit l'objet dans la limite d'un montant de 50 000 €.

### **REMPLACEMENT AGENT TECHNIQUE ECOLE ET INFORMATION PRESTATION ENTRETIEN ECOLE**

Suite au départ en retraite de notre adjointe technique principale 2<sup>ème</sup> classe Madame DUMONT Dominique il est décidé la création de deux postes pour son remplacement afin de sécuriser les services cantine et garderie.

Le Conseil approuve à l'unanimité la création des deux nouveaux postes.

## **PROLONGATION CONTRAT ADJOINT ADMINISTRATIF**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le contrat de madame DUBOURGNON Nathalie, adjoint administratif, arrive à échéance le 30 septembre 2020.

Le Conseil Municipal donne son accord pour un avenant à ce contrat jusqu'au 31 janvier 2021.

## **VOISINS VIGILANTS**

Le lieutenant CARTET Sylvain accompagné de l'Adjudant BAUER, responsable des voisins vigilants, présenteront le dispositif lors de la réunion du prochain Conseil Municipal prévue le 13 octobre 2020.

## **DIVERS**

- Suite à un rejet du Contrôle de Légalité en Préfecture, Monsieur Jérôme ROLLAND est nommé représentant du Conseil Municipal à la Commission de révision des listes électorales
- Invitation de Monseigneur Sylvain BATAILLE à l'inauguration de la Maison diocésaine de Saint-Etienne
- Remerciements du président de la FNACA, Monsieur OREL, pour l'attribution de subvention

**Prochain conseil, mardi 13 octobre 2020 à 20h00.**

**Le Maire  
S. COUBLE**